

### Présidentielle 2027

## Nouvelle taxe, clause de sauvegarde, baisses de prix : le Snitem exige des candidats à la présidentielle l'arrêt du matraquage budgétaire



À l'approche de l'élection présidentielle de 2027, **le Snitem appelle les candidats à enfin instaurer une trajectoire pluriannuelle en santé pour le secteur du dispositif médical**, garantir un cadre fiscal stable et privilégier une régulation fondée sur la valeur.

**Une exigence devenue indispensable pour préserver une filière stratégique** de 35,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 90 200 emplois directs, fragilisée par une régulation budgétaire de court terme et un environnement économique de plus en plus contraint. **Objectif : redonner aux entreprises la visibilité nécessaire pour investir, produire et innover en France.**

### Donner de la visibilité aux entreprises : les propositions du Snitem

- **Une loi de programmation en santé présentée au Parlement.** Elle fixerait les grands objectifs de santé publique sur plusieurs années, permettrait de dépasser le pilotage annuel par les seules lois de financement de la Sécurité sociale et offrirait aux acteurs un cadre stable, propice à l'investissement.
- **Une fiscalité soutenable et un allègement du coût du travail pour renforcer l'attractivité du marché français et européen.** Le Snitem demande de préserver les mécanismes qui limitent le poids des charges sociales sur l'emploi et de ne pas alourdir les prélèvements sur les facteurs de production. Les ajustements budgétaires doivent viser en priorité les dispositifs les moins efficaces économiquement.
- **Une régulation fondée sur la valeur.** Il s'agit de sortir d'une logique comptable, de court terme et par silo, pour allouer les ressources selon la valeur médicale, organisationnelle et économique réellement créée.
- **Une gouvernance rationalisée.** Renforcer la transparence des données, réduire les délais de décision, clarifier la répartition des compétences entre la France et l'Europe et instaurer un mécanisme annuel de dialogue entre pouvoirs publics, industriels et acheteurs.

« *Le dispositif médical ne peut plus être réduit à une ligne de dépense. C'est un investissement stratégique au service de la santé des Français, de l'efficacité de notre système de soins et de la souveraineté industrielle de notre pays. Nos entreprises ont besoin de visibilité pour investir, produire et innover en France. Le prochain quinquennat doit être celui d'une transformation assumée, portée par une trajectoire pluriannuelle claire plutôt que par des ajustements budgétaires annuels.* »

**Laurence Comte-Arassus, Présidente du Snitem**

### Contact

Quentin Nogues - Responsable communication et relations presse  
[communication@snitem.fr](mailto:communication@snitem.fr) / 07 62 34 60 62

## Une filière de premier plan, désormais sous pression

Avec environ **1 500 entreprises, dont 93 % de PME**, et 410 sites de production, la France occupe le 2<sup>e</sup> rang européen du dispositif médical (12,8 % du marché). Mais la dynamique s'essouffle : **68 entreprises ont disparu, un chiffre en hausse de 145 % par rapport à 2023**. Les délais de paiement des PME par l'hôpital sont passés de 68 jours en 2021 à **91 jours en 2025**, et les levées de fonds (480 millions d'euros en 2023) sont revenues à leur niveau d'avant la crise sanitaire.

En cause, notamment, une régulation budgétaire toujours plus exigeante. Le déficit de la Sécurité sociale a atteint 23 milliards d'euros en 2025, le double de 2023 ; pour le contenir, les pouvoirs publics multiplient les leviers de court terme : clause de sauvegarde activée chaque année, baisses de prix, **remises conventionnelles en hausse de 34 % entre 2023 et 2024**, radiations de la liste en sus.

## Un enjeu industriel et européen

Au niveau européen, la complexité du règlement sur les dispositifs médicaux accroît le risque de voir l'innovation se déplacer hors d'Europe. Sans changement d'échelle et sans simplification majeure, la France pourrait perdre sa capacité à attirer les premiers lancements, les premières productions et les centres de recherche. Le Snitem propose aussi de faire de la **transition écologique et numérique un levier de compétitivité**, avec un cadre réglementaire simple et stable, sans surtransposition des textes européens. Il demande d'intégrer la réduction de la dépendance aux matériaux critiques dans les critères de renouvellement des équipements et de développer une stratégie nationale de gestion de parc.

### Souveraineté sanitaire : la leçon du Covid-19

La crise sanitaire a brutalement révélé la dépendance de la France et de l'Europe à des productions situées hors d'Europe, notamment pour les masques et les respirateurs.

Cinq ans plus tard, les réponses restent insuffisantes.

## Chiffres clés

- + **35,7 Mds €** de chiffre d'affaires (2025)
- + **90 200** emplois directs – **410** sites de production
- + **2<sup>e</sup> rang européen** – 12,8 % du marché européen des dispositifs médicaux
- + **68 entreprises** disparues (+145 % par rapport à 2023)
- + **91 jours** de délai de paiement des PME par l'hôpital en 2025 (68 jours en 2021)
- + **+34 %** de remises conventionnelles entre 2023 et 2024

Retrouvez le manifeste « 3 défis, 9 propositions » et l'ensemble des propositions du Snitem pour la présidentielle 2027 sur : [www.snitem.fr/presidentielle2027](http://www.snitem.fr/presidentielle2027)

## A propos du Snitem

*Créé en 1987, le Snitem est le syndicat de référence des entreprises du dispositif médical en France. Il rassemble plus de 600 entreprises, au cœur d'un écosystème de plus de 90 000 emplois directs, qui conçoivent, fabriquent et commercialisent des technologies essentielles au diagnostic, au soin, à la prévention et au suivi des patients. Acteur clé du dialogue avec les pouvoirs publics, le Snitem représente, accompagne et valorise un secteur stratégique pour l'innovation, la souveraineté sanitaire et la performance du système de santé.*

[www.snitem.fr](http://www.snitem.fr)

## Contact



Quentin Nogues - Responsable communication et relations presse  
[communication@snitem.fr](mailto:communication@snitem.fr) / 07 62 34 60 62